

Parlons Vélo ! Municipales 2020 Colomiers (31770)

Réponses de Damien Laborde, au nom de la liste « Osons une autre histoire »

— le 21/02/2020 à 08:52 —

Adopter (ou renouveler) un plan vélo local ambitieux, financé et concerté, dès le début du mandat

Action n°1 : je m'engage

Adopter un plan vélo ambitieux, financé et concerté en début de mandat qui inclut un réseau cyclable communal, doté d'un comité vélo et d'une charte de qualité des aménagements cyclables.

Ce plan prendra en compte les intersections et échanges cyclables avec les villes voisines afin de participer au réseau express vélo du Grand Toulouse.

Ce plan prendra en compte les besoins locaux et les échanges cyclables avec les villes voisines afin de participer au réseau express vélo du Grand Toulouse.

Vous trouverez dans le manifeste joint au site toutes nos propositions.

Un comité de suivi opérationnel se réunissant au minimum 2 fois par an sera utile. L'association 2P2R et les maisons citoyennes pourront y représenter les columérins.

Commentaires généraux

VIVE LA VÉLORUTION !

Rouler en vélo, tout le monde est d'accord, c'est bon pour la santé et pour le portefeuille. Notre nouvelle municipalité mettra en place un système de vélos en libre-service. Nous ferons en sorte qu'il soit cohérent avec les systèmes déjà existants dans le cadre de Toulouse Métropole.

Mais si on veut encourager la circulation de tous les vélos, ceux de la ville et ceux des particuliers, il faut leur donner de l'espace et les sécuriser. Dans quasiment tous nos quartiers, Colomiers a la place pour tracer ou construire des pistes cyclables éclairées. Nous installerons également des parkings à vélo sécurisés.

Dès mon arrivée à la mairie, nous mettrons en place une Maison du « déplacement doux » en centre-ville.

Cette structure municipale sera à l'écoute des Columérins pour évaluer l'état du réseau piétonnier et du réseau cycliste, pour améliorer leur sécurisation et leur développement.

D'abord, nous avons étudié et nous réaliserons :

— Une piste cyclable sécurisée qui part de Colomiers jusqu'à Saint Jory, en passant par Pibrac et la forêt de Bouconne (pour joindre l'utile à l'agréable)

— Une autre pour aller de Colomiers à Tournefeuille, depuis le Cabirol

— Une troisième piste dans la zone En Jacca, qui pourrait relier Plaisance-du-Touch jusqu'à la zone d'activité La Ménude

— Une super piste cyclable sécurisée pour relier Colomiers à l'aéroport de Blagnac en passant par Cornebarrieu

— Et puis à la sortie de la future station de métro Airbus Colomiers, une très longue piste qui ira à Toulouse, et qui passera par St-Martin-du-Touch.

— Sur tous ces chemins, et en ville, nous installerons des parkings à vélo. Ce sera fait en liaison avec les comités de quartier, pour en améliorer la sécurisation.

Nous avons prévu de donner coup de pouce supplémentaire pour le trajet du travail :

— Parce que le vélo électrique est une solution douce pour les trajets longs et pour les pentes raides, nous allons aider les actifs embauchés dans l'année à en acheter un. Par convention, Toulouse Métropole donne déjà 200 euros pour l'achat d'un cycle électrique, et l'entreprise contribue avec 200 euros. Je m'engage à ce que la mairie de Colomiers complète avec 200 euros également. Du coup, le salarié ne paiera plus que 400 euros pour un vélo vendu 1 000 euros.

- Enfin nous étudierons la possibilité de limiter la vitesse à 30km/h sur certaines rues.